

À Cocher  
→

Centre  
de services scolaire  
du Lac-Saint-Jean

Québec



350, boul. Champlain Sud  
Alma (Québec) G8B 5W2

Centre  
de services scolaire  
du Pays-des-Bleuets

Québec



1950, boulevard Sacré-Coeur  
Dolbeau-Mistassini(Québec) G8L 2R3

## DÉCLARATION RELATIVE AUX ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES (STAGIAIRE)

### VEUILLEZ REMPLIR CETTE DÉCLARATION EN PRENANT SOIN D'ÉCRIRE LISIBLEMENT EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE

En raison de sa responsabilité d'assurer la sécurité et l'intégrité des élèves qui lui sont confiés, le centre de services scolaire d'accueil conformément à la **Loi sur l'instruction publique**, a l'obligation de s'assurer que les personnes œuvrant ou étant appelées à œuvrer auprès d'élèves mineurs de même que celles qui sont régulièrement en contact avec eux ou qui sont appelées à l'être sont exemptes d'antécédents judiciaires en lien avec les fonctions susceptibles de leur être confiées au sein du centre de services scolaire.

SECTION 1		RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
NOM DE FAMILLE (si vous portez plus d'un nom de famille, veuillez inscrire vos noms dans leur ordre usuel)			
PRÉNOM (1)		PRÉNOM (2)	
DATE DE NAISSANCE (AA / MM / JJ)		SEXE <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE ACTUELLE (n°, rue, app.)			
VILLE		PROVINCE	CODE POSTAL
ADRESSE PRÉCÉDENTE (n°, rue, app.) (si vous demeurez à l'adresse actuelle depuis moins de cinq ans)			
VILLE		PROVINCE	CODE POSTAL
Votre CODE PERMANENT		NOM DE L'ÉCOLE où vous ferez votre stage	
PÉRIODE DU STAGE (DÉBUT ET FIN) incluant la PÉRIODE D'OBSERVATION		NOM DE VOTRE ENSEIGNANT(E) ASSOCIÉ(E)	

Cochez les cases appropriées dans chacune des sections qui suivent. Si l'espace disponible est insuffisant pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez poursuivre sur une feuille distincte que vous joindrez à la présente formule. Inscrivez votre nom dans le haut de toute feuille additionnelle. Complétez les quatre (4) sections du formulaire et signez au verso de cette page.

Avez-vous déjà fait l'objet d'une vérification relativement à vos antécédents judiciaires dans le cadre de cette Loi ?

Non  Oui Date de la vérification \_\_\_\_\_

CSS \_\_\_\_\_

## SECTION RÉSERVÉE PAR LES SERVICES DE POLICE

### Résultat de la vérification

Absence d'antécédents judiciaires.

Nous attestons que toutes les vérifications ont été effectuées et que dans les circonstances, nous ne pouvons répondre favorablement à la demande de cette personne **VOIR FORMULAIRE ANNEXÉ**

Les vérifications sont valides en date du \_\_\_\_\_, selon les faits portés à la connaissance du service de police à ce jour.

Nom du représentant du service de police : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Téléphone : 699-6000 poste ( 4446 )

- **Mise en garde** : Ce document n'est pas un certificat de bonne conduite. Celui-ci atteste seulement que nos recherches ont révélé qu'aucune personne de ce nom, née à cette date, ne possède d'antécédents au Canada.
- **Note** : Cette recherche a été faite à partir des nom, prénom et date de naissance de la personne précitée. Il est à noter que seules les empreintes digitales permettent de relier hors de tout doute une personne à son casier judiciaire (s'il y a lieu).

## SECTION 2

## DÉCLARATIONS DE CULPABILITÉ

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle ou pénale au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.

ou

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions criminelles ou pénales suivantes.

**Veillez les inscrire ci-dessous.**

Déclaration : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## SECTION 3

## ACCUSATIONS ENCORE PENDANTES

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction criminelle ou pénale au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les infractions criminelles ou pénales suivantes. **Veillez les inscrire ci-dessous :**

Déclaration : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## SECTION 4

## ORDONNANCES JUDICIAIRES

Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger, à savoir :

**Veillez les inscrire dans le tableau ci-dessous** **Veillez les inscrire dans le tableau ci-dessous :**

DÉCLARATION	DATE	LIEU DE L'ORDONNANCE

LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE PRÉVOIT QUE :

- La présente formule de déclaration doit être transmise au Centre de services scolaire dans les 10 jours de la demande ; **Veillez prendre connaissance du paragraphe ci-dessous cocher ou apposer vos initiales dans la case**

Toute personne oeuvrant auprès d'élèves mineurs ou étant régulièrement en contact avec eux doit, dans les 10 jours de celui où elle en est elle-même informée, déclarer au Centre de services scolaire tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'elle ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires ;

- Le titulaire d'une autorisation d'enseigner doit, dans les 10 jours où il en est lui-même informé, déclarer au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'il ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires ;
- Le Centre de services scolaire doit informer le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de chacun des cas où elle conclut à l'existence d'un lien entre les antécédents judiciaires d'un titulaire d'une autorisation d'enseigner et les fonctions qui lui sont confiées ou qui sont susceptibles de lui être confiées au sein de Centre de services scolaire ;
- Le Centre de services scolaire peut vérifier ou faire vérifier cette déclaration, notamment par un corps de police du Québec, et, à cette fin, communiquer et recevoir tout renseignement nécessaire à la vérification de cette déclaration.

AVIS

- Toute formule de déclaration sera considérée comme incomplète et sera retournée à l'expéditeur dans les cas suivants : formulaire non signé ou absence de réponse à une ou plusieurs questions ;
- Toute fausse déclaration peut entraîner le rejet d'une candidature ou des mesures administratives ou disciplinaires ;
- Tous les antécédents judiciaires doivent être déclarés. Toutefois, seuls les antécédents judiciaires qui, de l'avis du Centre de services scolaire, ont un lien avec les fonctions seront considérés.
- **Veillez retourner le formulaire, dûment complété, sous pli confidentiel au Service des ressources humaines à l'attention du Responsable de la vérification.**

Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date